

Assemblée générale, mardi 5 juin 2012
17h30, A-M050

0.0 Procédures

0.1 Ouverture et élection du présidium

Proposition d'ouverture

Proposée par : Jean Charest

Appuyée par : Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Que Laurence Côté-Lebrun soit à l'animation et Andrée Bourbeau au secrétariat.

Proposée par : Jean Charest

Appuyée par : Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0.0 Procédures

0.1 Ouverture et élection du présidium

0.2 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Élections

2.0 Finances

3.0 Traitement des avis de motion

3.1 Augmentation de la cotisation étudiante

4.0 UQAM

5.0 CLASSE

6.0 Varia

7.0 Levée

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition d'amendement :

Que le point Finances soit au point 1.0 et que les autres points soient décalés.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

- 0.0 Procédures
 - 0.1 Ouverture et élection du présidium
 - 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.0 Finances
- 2.0 Élections
- 3.0 Traitement des avis de motion
 - 3.1 Augmentation de la cotisation étudiante
- 4.0 UQAM
- 5.0 CLASSE
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

Principale adoptée telle qu'amendée à l'unanimité.

1.0 Finances

Que l'on tienne une présentation de 7 minutes sur les états financiers.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Début de la présentation à 18h10, fin de la présentation à 18h15.

Que l'AFESH reçoive et adopte les états financiers 2010-2011.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

2.0 Élections

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le sujet des élections générales de l'AFESH-UQAM.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Début de la plénière à 18h17. Fin de la plénière à 18h34.

Que l'on tienne un temps de présentation de 5 minutes par l'exécutif des différents postes.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Début de la présentation à 18h35. Fin de la présentation à 18h40.

Que le mandat du conseil exécutif actuel de l'AFESH se termine le 20 juin 2012.

Que lors de la prochaine assemblée générale se tiennent des élections générales.

Que le conseil exécutif actuel assure la transition.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Que François Desrochers soit mandaté de représenter l'AFESH sur toutes les instances traitant de questions relatives au Café Aquin.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée l'unanimité

3.0 Traitement des avis de motion

3.1 Augmentation de la cotisation étudiante

Que soit augmentée la cotisation étudiante de 5\$ à chaque session (20\$ l'été, 25\$ l'hiver).

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition privilégiée de mise en dépôt.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Pour : 53 Contre : 45 Abstentions : 28

Proposition privilégiée de recomptage.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition privilégiée reçue par le présidium.

Pour : 35 Contre : 43 Abstentions : 28

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée de faire une plénière de 10 minutes sur les cotisations étudiantes.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à majorité

Début de la plénière à 19h29.

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 2 minutes en premier tour et à 1 minute en deuxième tour, et ce, pour toute l'assemblée.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de terminer les tours de parole.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à majorité

Proposition d'amendement d'ajouter : « jusqu'à l'été 2013 »

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée : la question préalable est demandée, sans fin des tours de parole.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à la majorité des deux-tiers.

Vote sur la principale :

Que soit augmentée la cotisation étudiante de 5\$ à chaque session (20\$ l'été, 25\$ l'hiver), jusqu'à l'été 2013

Adoptée à la majorité des deux-tiers.

Proposition privilégiée de passer au point 4.0 UQAM.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

4.0 UQAM

Que soit formé un comité se penchant sur les alternatives de financement des associations étudiantes.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition d'amendement d'ajouter « et de fonctionnement » après « financement ».

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée : Que soit formé un comité se penchant sur les alternatives de financement et de fonctionnement des associations étudiantes.

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que se tienne une présentation d'Alexandra Zawadzki-Turcotte sur l'état de la session d'été et sur la commission des études.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Considérant la position antidémocratique de la Commission des études, qui cherche à exclure complètement les étudiant-e-s du processus décisionnel des modalités de retour en classe;

Considérant que celle-ci s'apprête à imposer des critères stipulant que : les étudiant-e-s ne peuvent pas se prononcer sur les modalités de reprises des cours et que c'est exclusivement les professeur-e-s /chargé-e-s de cours qui ont le monopole de la décision, que la reprise des cours pourra s'étendre les fins de semaine alors que la plupart des étudiant-e-s ont des obligations relatives à leur emploi ou à leur famille, que la seule modalité sur laquelle les étudiant-e-s pourront se prononcer (et voter) est l'entente d'évaluation, après un débat MAXIMAL de 30 minutes obligatoirement tenu lors du 1er cours et qu'à l'issue de ce débat l'entente d'évaluation doit être signée

Que L'AFESH travaille à l'établissement d'un rapport de force face à la direction de l'UQÀM via des pressions externes sur la Commission des études.

Que l'AFESH exige en Commission des études et au Conseil d'administration que le processus de retour en classe soit entièrement démocratique, c'est-à-dire sans ingérence de la Direction et de l'administration de l'UQÀM, qu'il soit le fruit d'une délibération entièrement gérée par les professeur-e-s/chargé-e-s de cours et les étudiant-e-s, autant au niveau de l'entente d'évaluation que des modalités de reprise des cours (horaire des cours, durée des cours).

Que les étudiant-e-s puissent se prononcer et voter autant sur l'entente d'évaluation que sur les modalités de reprise des cours.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition privilégiée : la question préalable est demandée

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à majorité des deux-tiers

Adoptée à majorité

Entendu qu'aucune décision concernant spécifiquement les étudiant.e.s aux études avancées en rédaction (au projet, au mémoire ou à la thèse) n'a été prise jusqu'à présent;

Entendu qu'il est nécessaire d'encourager les étudiant.e.s aux études avancées à participer activement aux activités du mouvement de grève ;

Entendu l'impossibilité pour les étudiant.e.s aux études avancées de reprendre de manière condensée le temps de rédaction perdu lors de la grève ;

Entendu le stress ressenti ou anticipé par les étudiant.e.s impliqué.e.s dans le mouvement de grève en lien avec les conséquences financières et administratives négatives encourues par un éventuel retard dans leur parcours académique ;

Entendu que la durée moyenne des parcours académiques des étudiant.e.s des cycles supérieurs dépasse souvent le maximum de sessions auxquelles ceux et celles-ci sont admissibles aux prêts et bourses auprès de l'AFE, et ce même en situation normale :

Que soit octroyé aux étudiant-e-s en rédaction, un délai pour le dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses, affectées par la grève étudiante, et ce, pour une durée équivalente à la durée totale du conflit.

Que tout-e étudiant-e désirant reporter une activité académique durant la grève puisse le faire (y compris les soutenances et les dépôts) sans être pénalisé-e de quelconque manière.

Que soit revendiqué auprès de l'administration de l'UQAM, du MELS et de l'AFE que le nombre maximum de sessions auxquelles les étudiant-e-s ont accès aux prêts et bourses soit augmenté proportionnellement à la durée de la grève étudiante.

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Proposition d'amendement : Ajouter le mot « essais » après « dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses et thèses »

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement : Ajouter « et toute autre épreuve de synthèse menant à l'obtention du diplôme » après dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses et essais ».

Proposée par Jean Charest

Appuyée par Michelle Courchesne

Adoptée à l'unanimité

La question préalable est demandée

Proposée par Jean Charest
Appuyée par Michelle Courchesne
Adoptée à l'unanimité

Que soit octroyé aux étudiant-e-s en rédaction, un délai pour le dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses, essais et toute autre épreuve de synthèse menant à l'obtention du diplôme » après dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses et essais affectées par la grève étudiante, et ce, pour une durée équivalente à la durée totale du conflit.

Que tout-e étudiant-e désirant reporter une activité académique durant la grève puisse le faire (y compris les soutenances et les dépôts) sans être pénalisé-e de quelque manière.

Que soit revendiqué auprès de l'administration de l'UQAM, du MELS et de l'AFE que le nombre maximum de sessions auxquelles les étudiant-e-s ont accès aux prêts et bourses soit augmenté proportionnellement à la durée de la grève étudiante.
Principale telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

Que soit revendiqué auprès de l'administration de l'UQAM, du MELS et de l'AFE que le nombre maximum de sessions auxquelles les étudiant-e-s, tout cycle confondu, ont accès aux prêts et bourses soit augmenté proportionnellement à la durée de la grève étudiante.

Proposée par Jean Charest
Appuyée par Michelle Courchesne
Adoptée à l'unanimité

La constatation du quorum est demandée, le quorum n'est pas atteint.

Assemblée générale ajournée.

5.0 CLASSE

6.0 Varia

7.0 Levée